

GODBOUT, Jacques T., dir., *La participation politique. Leçons des dernières décennies*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Questions de culture », n^o 12, 1991. 304 p.

Réjean Pelletier

Volume 46, numéro 2, automne 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305073ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305073ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelletier, R. (1992). Compte rendu de [GODBOUT, Jacques T., dir., *La participation politique. Leçons des dernières décennies*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Questions de culture », n^o 12, 1991. 304 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46(2), 313–315.
<https://doi.org/10.7202/305073ar>

GODBOUT, Jacques T., dir., *La participation politique. Leçons des dernières décennies*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Questions de culture», n° 12, 1991. 304 p.

Jacques Godbout s'intéresse depuis longtemps aux questions centrales de la démocratie et de la participation. Pour se convaincre que la participation des citoyens se trouve au cœur de ses préoccupations, que l'on songe à ses ouvrages *La participation contre la démocratie* (1983) et *La démocratie des usagers* (1987). Il poursuit cette réflexion dans cet ouvrage collectif placé sous le signe de la participation politique, considérée indissociable de la démocratie représentative.

Depuis les années 1960 surtout, le Québec a été un véritable laboratoire de participation. C'est dans ce contexte que Jacques Godbout a convié un certain nombre de spécialistes à analyser les nouvelles formes de la participation au Québec, et à dégager les éléments qui ont contribué à la démocratie ou qui en ont réduit le champ. Dans un admirable chapitre, qui tire les leçons des dernières décennies dans le domaine de la participation, le directeur de cette publication décèle un double déplacement, qui s'est opéré d'abord des citoyens aux producteurs, ensuite de la prise de décision à son élaboration.

On met l'accent moins sur le citoyen comme membre de la société que sur son rôle de *producteur*. Différents groupes au Québec ont profité de ce déplacement. Gabriel Gagnon analyse le cas des travailleurs et des travailleuses qui ont pu bénéficier de l'idéal participationniste de la cogestion et de l'autogestion. Vincent Lemieux montre comment les employés de l'État ont été favorisés à la suite de la disparition du petit patronage ouvert aux citoyens. Andrée Fortin étudie comment les employés des organismes communautaires sont désormais rémunérés plutôt que simples bénévoles et Mona-Josée Gagnon examine le cas des syndiqués qui ont bénéficié de la mise en place d'une participation institutionnelle selon le modèle néocorporatiste. Globalement, les auteurs tirent une évaluation positive du déplacement des citoyens aux producteurs, du fait que la participation et la démocratie sont appelées à se renforcer mutuellement dans le mouvement d'égalisation des conditions, bien qu'elles ne soient pas toujours réconciliables, comme le souligne Yves Martin. Bref, on assiste ici à un accroissement du pouvoir des producteurs.

Le deuxième déplacement a trait au processus de décision qui a conduit, selon plusieurs, à une diminution du pouvoir des citoyens: il ne s'agit plus de participer à la mise en œuvre des décisions comme dans le cas du patronage

analysé par Vincent Lemieux, mais plutôt à l'*élaboration* de la décision. Aussi bien les expériences de régionalisation analysées par Lionel Robert que celles de la participation des parents dans le secteur de l'éducation étudiées par Raymond Perron, ou celles de la participation dans le secteur des affaires sociales examinées par Michel O'Neill, conduisent à une perte de pouvoir des citoyens au profit d'un pouvoir consultatif plus faible. Malgré tout, selon l'analyse de René Parenteau, la mise en place de nouvelles structures de consultation publique dans certains secteurs, comme celui de l'environnement, a visé à remplacer les lobbies au profit d'une participation plus transparente des citoyens et des groupes, ce qui constitue un progrès. Mais, au total, il faut plutôt conclure à une diminution du pouvoir des citoyens. Comme le rappelait avec pertinence Michel O'Neill pour le domaine des affaires sociales, «la participation institutionnelle a généralement pour effet de consolider l'emprise des bureaucrates et des professionnels sur le système» (p. 97).

L'expérience de participation des dernières décennies au Québec, constate Jacques Godbout, conduit à une observation troublante: la participation mène souvent à moins de démocratie, et non à plus de démocratie. Pourquoi? Essentiellement parce qu'elle entraîne la mise en place d'une «structure de décision dans laquelle le fossé entre ceux qui savent, les compétents, et les autres, en l'occurrence les participants, est plus grande que jamais, et où ces derniers ont moins de pouvoir que dans la structure que l'expérience de participation souhaitait précisément remplacer» (p. 22).

Cet effet pervers du modèle participationniste provient du déplacement déjà souligné de la mise en œuvre de la décision à son élaboration. Cet apport participationniste à la prise de décision se fonde sur le modèle de la démocratie directe, alors que nous vivons en démocratie de représentation. En ce sens, la participation à l'élaboration de la décision a plus d'importance que le choix des décideurs eux-mêmes, fondement de la démocratie représentative. En d'autres termes, plus tous prennent collectivement les décisions, moins le choix des décideurs devient important (p. 26), ce qui est de nature à saper les bases de la démocratie représentative et, éventuellement, à remettre en cause les mécanismes mêmes de la représentation politique.

On s'est aussi aperçu, note avec justesse Jacques Godbout, que lorsque l'on sort le pouvoir du politique, on le confie en fait aux administrateurs, aux professionnels, aux technocrates, aux permanents, et non pas au peuple (p. 28). Souvent, au Québec, les structures de participation mises en place, comme l'expérience du BAEQ évoqué par Gérald Fortin, excluaient volontairement les élus et cherchaient à créer une structure parallèle à l'abri des politiciens. Mais, comme il arrive habituellement aux structures qui ont une facilité d'adaptation, le système politique a souvent réussi à récupérer la participation, à la réintégrer dans son giron, si bien qu'elle a été «remise à sa place» au cours des années 1980. C'est ce que laissent entrevoir le texte de René Parenteau sur les structures actuelles de consultation publique et celui de Philip Resnick sur la participation politique au Québec et au Canada. Si l'on revient davantage aujourd'hui à la démocratie de représentation (ce qui n'est pas vraiment assuré) et si la participation a souvent cédé la place

à la concertation, à la consultation, à la collaboration ou à la contestation, ou a pu prendre de nouvelles formes autour des questions écologiques ou des pratiques référendaires, il n'en reste pas moins que la participation incarnera encore, pour reprendre les mots de Philip Resnick, «la mauvaise conscience d'un système où pouvoir politique et économique d'une part et souveraineté populaire de l'autre ne concordent que rarement» (p. 264).

Ce sont là quelques-uns des thèmes abordés dans cet ouvrage, soit d'une façon spécifique, soit en filigrane en référence à d'autres préoccupations. Construit en quatre grandes parties, intitulées respectivement «Évolution», «Les expériences: de l'administratif au politique», «Les structures consultatives» et «L'idéal participationniste», ce volume contient une douzaine de textes d'inégale valeur, comme il arrive souvent dans les ouvrages collectifs. Certains sont d'une grande qualité analytique, d'autres plus descriptifs, d'autres encore combinent les deux. Certains soulèvent des questions de fond, d'autres se contentent de brèves allusions à ces questions. Au total, on peut parler d'un livre qu'auront intérêt à lire tous ceux qui sont préoccupés par l'idéal participationniste ou par les expériences québécoises de participation à différents niveaux. À cet égard, l'article de Jacques Godbout vaut à lui seul le détour.

*Département de science politique
Université Laval*

RÉJEAN PELLETIER